

## **La nouvelle dynamique de l'hévéaculture dans le sud-ouest ivoirien: un enjeu économique certain aux risques d'insécurité considérables**

**KOUASSI Koffi Moïse**

Docteur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département d'Anthropologie et Sociologie

[koffimoise87@gmail.com](mailto:koffimoise87@gmail.com)

**Résumé:** La filière hévéicole connaît depuis plus d'une décennie une explosion notoire dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Autrefois capitale du cacao, cette zone est soumise à une transition de la cacaoyère vers l'hévéaculture. Cet article analyse les motivations de la nouvelle dynamique autour de la culture de l'hévéa et les potentiels risques d'insécurité émanant de cette transformation des systèmes culturels. L'étude a privilégié une recherche qualitative basée sur une approche compréhensive des motivations paysannes. Les résultats ont été produits sur la base des entretiens individuels complétés par des données secondaires et une observation directe. Ils mettent en évidence que la faible performance de la cacaoyère provoquée par la pression parasitaire et les conditions climatiques défavorables a favorisé l'adoption de l'hévéa en guise de culture alternative. Cette transition vers l'hévéaculture témoigne d'une décision stratégique pour s'adapter aux défis désormais nombreux auxquels sont confrontés les producteurs de cacao. L'intérêt économique de l'hévéa a favorisé l'extension des superficies cultivées en réduisant considérablement les terres pour l'agriculture d'autosubsistance. Parallèlement à ces pratiques dévoreuses d'espace, il s'observe une insécurité alimentaire et des relations conflictuelles dans les rapports socio-fonciers entre l'autochtonie et les migrants ayant acquis des terres à travers des arrangements locaux.

**Mots-Clés :** Agriculture, Hévéaculture, Insécurité Alimentaire, Conflit Foncier, Côte d'Ivoire

### **The new dynamics of rubber culture in south-west ivory: a definite economic challenge with considerable insecurity risks**

**Abstract:** For more than a decade, the rubber industry has experienced a notable explosion in the southwest of Ivory Coast. Formerly the capital of cocoa, this area is undergoing a transition from cocoa to rubber cultivation. This article analyses the motivations of the new dynamic around rubber cultivation and the potential risks of insecurity emanating from this transformation of cultural systems. The study favoured qualitative research based on a comprehensive approach to peasant motivations. The results are produced based on individual interviews supplemented by secondary data and direct observation. They highlight that the poor performance of the cocoa plantation driven by parasitic pressure and unfavourable climatic conditions favoured the adoption of rubber as an alternative agriculture. This transition to rubber cultivation reflects a strategic decision to adapt to the now numerous challenges facing cocoa producers. The economic interest in rubber has favoured the expansion of cultivated areas by considerably reducing land for self-subsistence agriculture. Alongside these space-consuming practices, food insecurity and conflicting relationships are observed in socio-land relations between the indigenous population and migrants who have acquired land through local arrangements.

**Keywords:** Agriculture, Rubber farming, Food insecurity, Land conflict, Ivory Coast

## Introduction

La culture du couple café-cacao a été depuis près d'un demi-siècle l'activité économique phare du monde rural agricole dans les régions du sud-ouest ivoirien. Les performances extraordinaires du cacao dans cette partie du pays ont contribué à faire de cette région, la boucle actuelle du cacao d'autant plus qu'elle détient à elle seule 36% de la production nationale, soit 15% de l'offre mondiale (Cf. A. M. Tano, 2012). Cet exploit est en partie lié aux importants courants migratoires depuis les régions de savane (Baoulé, Sénoufo, Malinké), de la Haute-Volta (actuelle Burkina Faso) et du Mali vers cette zone forestière. Il est également redevable à la facilitation des installations envisagées et initiées par le gouvernement ivoirien à travers le vaste programme d'aménagement du territoire (ARSO) dans les années 1969. Aujourd'hui, le paysage rural du sud-ouest, autrefois témoin de cycles agricoles traditionnels (café-cacao) connaît une transformation notoire avec l'émergence d'une nouvelle dynamique économique centrée sur l'hévéaculture. Qu'est-ce qui explique cette transformation précoce des systèmes de production cacaoyère dans cette zone stratégique du pays ?

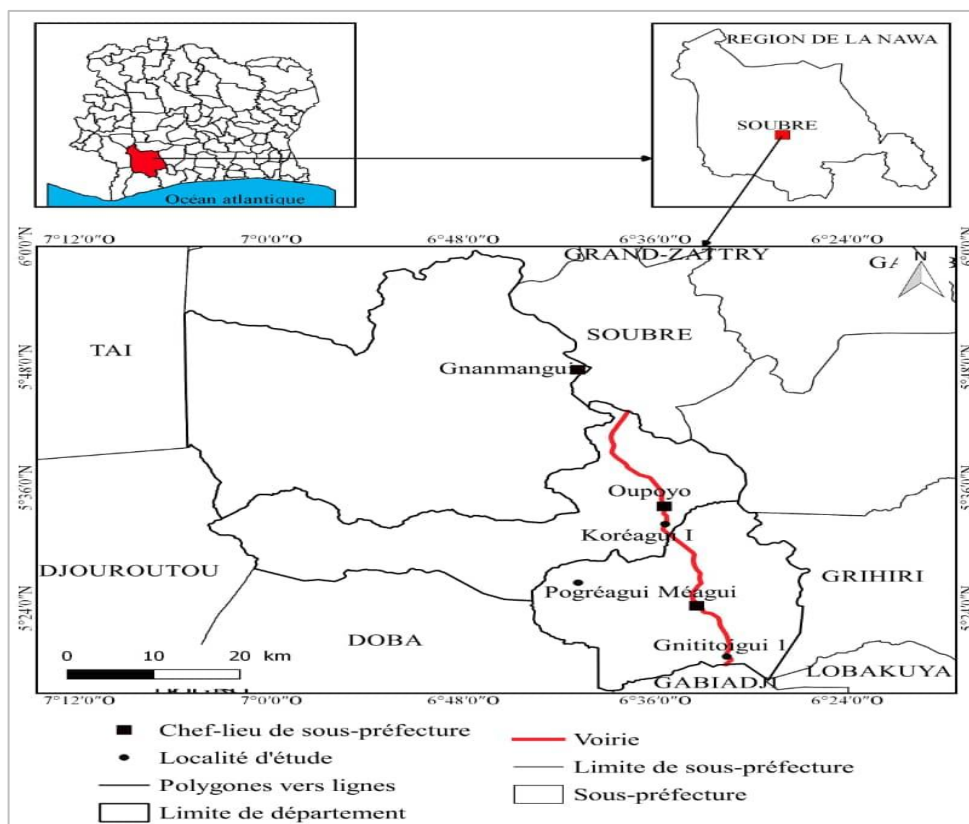
La littérature relative à cette nouvelle dynamique invoque l'instabilité des prix au gré du marché (M. S. Akmel, 2016), la dégradation des sols et les difficultés de replantation cacaoyère (F. Ruf et G. Schroth, 2013), mais surtout les mauvaises pratiques agricoles – ayant pour corollaire la pression parasitaire, la dégradation des conditions climatiques avec pour conséquence la faible performance des plantations de cacao – comme des événements défavorables qui entraînent la diversification vers des systèmes hévéicoles (K. M. Kouassi et al., 2023 ; M. J. M. N'guetta et al., 2023). Si pour F. Ruf (2013), cette diversification était loin de s'apparenter à une reconversion, force est de constater que la donne est différente de nos jours au point où l'on ne retrouve quasiment plus de pieds de cacaoyer dans certaines plantations paysannes. Ces remarques littéraires mettent en évidence le contexte récent de l'adoption de l'hévéaculture en agriculture familiale ivoirienne. En effet, si l'introduction de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire date des années 1970, son adoption par l'agriculture familiale prend son essor dès le début des années 1990 alors que l'État se désengageait du secteur (F. Ruf, 2012). Période du déclin du cacaoyer, l'hévéaculture intervient pour réinventer le système de production fondé depuis l'indépendance sur le binôme café-cacao. Elle est également intervenue pour redresser l'économie nationale tout en réduisant la vulnérabilité des populations et des économies régionales, régulièrement soumises à des fluctuations conséquentes du marché et des pertes énormes émanant plus largement de la pression parasitaire et du régime climatique devenu de plus en plus aléatoire (K. M. Kouassi, 2023a). C'est ainsi que l'hévéa s'est positionné comme une alternative économique, suscitant l'engouement des producteurs de cacao, qui par manque de ressource productive disponible procèdent majoritairement à la reconversion de la cacaoyère en un système hévéicole (J.-P. Colin et C. Bignebat, 2010). Dès lors, l'hévéaculture familiale amorce une dynamique explosive dans la capitale du cacao ivoirien et se présente désormais comme la culture de tous les espoirs.

L'émergence de l'hévéaculture dans cette zone stratégique du pays ouvre ainsi de nouvelles perspectives de développement pour la région. Elle participe à la dynamique économique du territoire et offre de nombreuses opportunités d'emploi pour de larges franges de la population tout en incitant les investisseurs du secteur privé. Cependant, son expansion rapide dans cette partie du pays ne s'accompagne pas seulement d'avantage économique. Elle semble avoir introduit chez les acteurs, une certaine insécurité dans les rapports socio-fonciers et dans les habitudes alimentaires pour un milieu dépendant plus largement des produits nutritionnels issus des systèmes de production locaux. Partant de ce constat, la question qui oriente la présente étude est

énoncée comme suit : comment au-delà des enjeux économiques, la nouvelle dynamique autour de l'hévéaculture constitue-t-elle une source potentielle d'insécurité ? À travers cette préoccupation, cette recherche s'engage à explorer en profondeur la dualité complexe entre le potentiel économique que présente l'hévéaculture et les risques d'insécurité qui y sont intrinsèquement liés. En somme, elle envisage de comprendre les implications socio-économiques de la transformation agricole en cours dans le sud-ouest ivoirien tout en analysant les motivations paysannes y afférentes.

## 1. Méthodologie

Cette étude a été menée en novembre 2023 dans la société Bakwé du département de Méagui situé dans la région de la Nawa au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Chef-lieu de département, Méagui est composé selon le découpage administratif de trois (3) sous-préfectures à savoir : la sous-préfecture de Méagui, celles de Oupoyo et de Gnamangui. À l'occasion des enquêtes, trois (3) villages ont attiré notre attention en raison de la forte densité territoriale des systèmes hévéicoles. Il s'agit des villages de Gnititoigui dans la sous-préfecture de Méagui, de Koréagui et Poréagui dans la sous-préfecture de Oupoyo. Le choix du site d'étude s'inspire du contraste théorique qualifiant la région comme l'actuelle boucle du cacao pourtant, objectivement dominé par l'hévéaculture.



Source : INS, 2014

Du point de vue empirique, une approche qualitative basée sur les enquêtes de terrain en immersion a été privilégiée. À partir d'expérience de terrain, cette démarche qualitative dans laquelle nous nous inscrivons mobilise la recherche documentaire, les entretiens semi-directifs, et l'observation directe pour la collecte des données. Les catégories de personnes impliquées dans

la reconversion de la cacaoyère en des systèmes hévéicoles ont été dans la mesure du possible impliquées dans l'échantillon d'enquête regroupant 24 individus sur l'ensemble des sites retenus. Cette démarche vise d'une part à comprendre la dynamique de l'expansion de l'hévéaculture dans les systèmes de production traditionnels des producteurs ruraux et d'autre part d'analyser les risques d'insécurité qui en découle. Une enquête transversale a été menée auprès de 8 propriétaires terriens pour décrire les potentielles formes d'insécurité émanant de cette reconversion paysagère. La taille de l'échantillon a été déterminée directement sur le terrain en tenant compte du principe de saturation théorique. Cette étude s'inscrit dans une approche compréhensive des pratiques culturelles.

Selon les praticiens et économistes du développement [pour reprendre les termes de H. Abdelhakim et al., (2015)], l'intérêt pour les cultures pérennes accentuerait les risques d'insécurité. On part donc de l'hypothèse que la nouvelle dynamique autour de l'hévéaculture est susceptible de compromettre les chances d'atteindre la sécurité alimentaire pour un milieu dépendant plus largement des produits de terroir. En outre, elle risque de stimuler des incompréhensions autour du support de production par son rapport prolongé sur la terre. Ces postulats, s'ils se vérifient empiriquement, sont vus comme susceptibles d'entraver les politiques de développement local.

## 2. Résultats

Les résultats suivent une présentation dans un plan à deux niveaux. La première partie se consacre à l'analyse des motivations sous-jacentes à la nouvelle dynamique autour de l'hévéaculture avant de mettre en évidence, dans la seconde partie, les formes d'insécurité liées à ce système agricole nouveau.

### 2.1. Motivation de la nouvelle dynamique autour de l'hévéaculture

Il s'agit, dans cette partie, de démontrer les conditions dans lesquelles l'hévéaculture s'est imposée dans cette zone de production du cacao tout en considérant les variables telles que les contraintes climatiques qui menacent la prospérité de la cacaoyère et les enjeux de la filière hévéicole dans la quête du pouvoir social et économique.

#### 2.1.1. Contraintes environnementales, crise du cacao et essor de l'hévéaculture dans le sud-ouest

L'essor de l'hévéaculture dans le département de Méagui est en partie, lié à la faible performance des plantations cacaoyères ces dernières années. Considéré depuis les années 2000 comme la capitale du cacao, le département de Méagui souffre aujourd'hui d'une baisse drastique de la production de cette culture. Les conditions actuelles de la cacaoyère dans cette zone stratégique du pays sont ainsi contrastées par ses performances d'autrefois qui ont fait d'elle la capitale du cacao ivoirien. Deux phénomènes sont évoqués par les producteurs pour expliquer cette baisse de la production cacaoyère : les conditions climatiques et la pullulation des insectes ravageurs. En effet, les conditions climatiques, autrefois favorables, sont devenues très aléatoires et exacerbent une forte pression parasitaire dans la cacaoyère. Celles-ci exercent des impacts défavorables sur le niveau sanitaire des vergers avec pour conséquence une baisse importante de la production. Ces conditions induisent chez les producteurs un sentiment d'angoisse et la recherche de stratégies nouvelles pour redresser leur économie confrontée à une tragédie économique liée à la baisse de la production. La reconversion de la cacaoyère en des systèmes hévéicoles s'est alors affirmée comme stratégie d'adaptation vers une agriculture résiliente et durable au revenu

important et régulier. Cet extrait d'entretien avec ce producteur rencontré à Koréagui permet de percevoir la logique paysanne face à la reconversion de la cacaoyère :

Si aujourd'hui je suis en train de changer ma plantation de cacao en hévéa, c'est parce que cacao ne donne plus comme avant. Depuis quelques années, sécheresse est trop (...) il pleut rarement dans la période où les arbres doivent produire. C'est un gros problème qu'on rencontre ici. Or, cacao a besoin de pluie pour bien produire. Ce problème-là, quand ça dure, les petits fruits meurent. Donc souvent, on trouve que hévéa est mieux parce que lui, il ne va pas donner de fruits.

Ou encore :

Il y a de nouvelles maladies dans les champs de cacao qu'on ne maîtrise pas. Tu vois ton champ qui produit bien et un coup les fruits changent de couleur. Souvent ça devient noir ou jaune et puis, quand tu casses la cabosse, les graines sont collées collées ou bien tu vois que les graines sont en train d'avoir des racines dans la cabosse. Or hévéa là son affaire n'est pas compliquée. Si dans les cinq premières années tu as bien nettoyé ton champ, c'est fini ; il n'y a pas maladie dedans » (propos extrait de l'entretien avec un producteur de cacao à Poréagui).

La variabilité pluviométrique et la pression parasitaire sont décrites comme des événements environnementaux qui réduisent la production du cacao et orientent la décision des producteurs vers la culture de l'hévéa. Ces événements, bien que naturels traduisent la dégradation environnementale qui s'est, elle-même, opérée dans un contexte sociohistorique qui lui était favorable. La politique économique fortement axé sur le binôme café-cacao à la veille des indépendances en 1960, soutenue par l'appel de son dirigeant Houphouët Boigny à travers sa célèbre phrase « la terre appartient à celui qui la met en valeur » a incité une forte migration accompagnée des défrichements massifs qui ont évolué vers une dégradation du couvert végétal pour la production cacaoyère. Indistinctement, ces pratiques paysannes ont eu pour conséquence la dégradation du régime climatique qui fragilise la performance productive des plantations de cacao tout en suscitant des sentiments de reconversion vers une agriculture tolérante et durable. La reconversion de la cacaoyère en des systèmes hévéicoles témoigne d'une décision stratégique pour s'adapter aux défis économiques auxquels sont confrontés les producteurs de cacao. Face à la baisse constante des revenus des plantations de cacao, l'hévéaculture se présente comme une alternative importante du point de vue économique, mais intervient, surtout, pour assurer la durabilité de la production et le rééquilibrage de l'économie du ménage. Si pour certains, l'adoption de la culture de l'hévéa dans le sud-ouest est intervenue pour redresser leur système économique autrefois basé, essentiellement, sur les revenus issus de la cacaoyère, d'autres, par contre, l'ont adopté pour diversifier leur source de revenu agricole. Les propos de cet agriculteur rencontré à Koréagui clarifient cette stratégie paysanne :

L'argent de cacao la ne suffit plus pour nos besoins parce que ça ne produit plus beaucoup. Donc j'ai pris une partie pour faire hévéa pour qu'on puisse avoir un peu d'argent dans toutes les périodes. Quand cacao nous donne un peu et qu'on prend pour hévéa pour compléter, ça devient suffisant. Mais si on veut se concentrer sur cacao comme on le faisait avant, on va prendre crédit pour vivre ici.

La culture de l'hévéa contribue, ainsi à la diversification des revenus agricoles, autrefois statiques et basés essentiellement sur les cultures coloniales que sont le café ou le cacao. Cette diversification aide à atténuer les risques liés à la dépendance à une seule culture et à stabiliser les revenus des agriculteurs face à la mévente et les fluctuations des prix sur les marchés locaux.

Au-delà de ces considérations ci-dessus exposées, l'expansion de l'hévéaculture dans le sud-ouest ivoirien tient également de sa participation au changement du statut social et économique.

### **2.1.2. L'hévéaculture, une agriculture prometteuse qui responsabilise**

Historiquement, lorsque la culture de l'hévéa n'était pas encore entrée en vigueur dans les systèmes culturels locaux, les paysans étaient encore considérés comme des acteurs économiques, beaucoup plus ancrés dans la société traditionnelle. Cette considération de l'appartenance sociale des acteurs se trouvait plutôt enracinée dans les systèmes de paiement classiques<sup>1</sup> et peu sécurisés comme ceux en vigueur dans la filière cacao et d'autres secteurs connexes tels que le palmier à huile le café, etc. L'avènement de l'hévéa dans le système agricole local a suscité un repositionnement de ces acteurs traditionnels aux contingences de la société institutionnelle actuelle. Comme on peut le constater dans leur système de transaction financière, la filière privilégiée dans le circuit de commercialisation la rémunération à travers des mécanismes plus fiables et sécurisés, généralement couverts par les institutions bancaires. En tant que filière aux perspectives nouvelles et innovantes, les paysans sont de plus en plus motivés, non seulement pour son enjeu économique, mais surtout parce que cette culture assure leur intégration à une société moderne. Cette assurance, pour mieux la faire percevoir, ce producteur d'hévéa rencontré à Gnititogui, la souligne dans ses propos lorsqu'il affirme que :

Ce qui est bon avec hévéa c'est que ça rend les producteurs un peu responsables. Avec cacao là, une fois tu vends, tout le monde sait que tu as l'argent sur toi à la maison. Mais pour ceux qui ne veulent pas vendre leur production de latex aux détaillants, l'acheteur paie leur argent en banque et c'est plus sécurisé. Tu peux le prendre à quel moment tu veux sans que personne ne soit au courant. Pour ça, certains trouvent que l'hévéa est une culture des responsables.

La culture de l'hévéa est ainsi apparue aux producteurs comme un secteur d'activité qui responsabilise et qui valorise le travail du paysan dans la société agricole traditionnelle. Les paysans l'ont compris comme une activité sécuritaire qui permet de détourner le regard des personnes malveillantes de leur situation économique. Aujourd'hui, l'expansion fulgurante des plantations hévéicoles dans la boucle actuelle du cacao s'explique non seulement par cette fiabilité dans les transactions économiques, mais surtout dans la sécurité sociale qu'elle garantit aux paysans ruraux. En dépit des considérations susmentionnées, elle a été adoptée, en partie, parce qu'elle fournit des revenus mensuels et réguliers contrairement au cacao dont la production intervient de façon saisonnière. En outre, elle positionne le producteur dans un statut similaire à celui du fonctionnaire. On retrouve cette rhétorique dans les propos d'un producteur rencontré à Poréagui lorsqu'il mentionne que :

Vous savez, une fois que hévéa rentre en production, tu deviens comme un fonctionnaire. Le saigneur fait la saigné deux fois dans le mois et l'acheteur te reverse ton argent en banque comme les fonctionnaires. Ce qui n'était pas le cas avec le cacao, car il y a des mois qu'on ne fait pas de récolte. Donc même si le prix de l'hévéa n'est pas élevé et que tu as un grand champ, tu gagnes de l'argent chaque fin du mois.

La culture de l'hévéa suscite la revalorisation du statut de l'acteur traditionnel d'autrefois avec les cultures coloniales. Son importance dans la vie des producteurs ne se résume pas exclusivement à cette garantie économique qu'elle promet. Elle est également génératrice d'emploi pour les

<sup>1</sup> Le système de paiement classique consiste pour l'acheteur ou le pisteur de verser l'argent directement au planteur après la pesée et ce, quel que soit le lieu.

jeunes qui ont trouvé en cette filière un moyen essentiel pour estimer s'être intégré aux contingences économiques auxquelles la société actuelle est soumise. En effet, cette culture a favorisé la formation d'une catégorie d'acteur, notamment jeune, au métier de saigneur ; une activité pourvoyeuse de revenus qui s'avère essentielle, voire incontournable dans la production du latex. Ces derniers, en termes de rémunération reçoivent un quota sur le kilo du latex en fonction du prix bord champ retenu pour chaque campagne. Au-delà de la dimension économique qui justifie l'intérêt des paysans pour la filière et de sa nouvelle dynamique dans la capitale du cacao, elle est génératrice d'emploi et une importante source de création de richesse pour les jeunes déscolarisés reconvertis en opérateur de saignée. Elle se présente ainsi comme un secteur d'activité prometteur tout en répondant aux exigences socio-économiques des sociétés actuelles qui est la création d'emploi.

Toutefois, malgré son caractère économique, cette filière a également entraîné des changements dans l'organisation sociale des communautés, notamment en favorisant l'émergence de nouvelles élites économiques et politiques, parfois au détriment des structures traditionnelles de pouvoir. En cela, on constate que certains gros producteurs ont une influence disproportionnée sur les décisions coutumières ou sur le pouvoir local. C'est ce que nous laisse entendre un producteur d'hévéa à Gnititoigui en ces termes :

Ici, chaque communauté à son leader hein ! Ce qui fait que nous les petits producteurs on n'a pas trop d'autorité même quand tu fais partie de la cour des sages. Les gros producteurs, comme c'est eux qui financent beaucoup les cérémonies au village ici, quand on doit prendre une décision c'est eux qu'on regarde en premier. Parfois c'est frustrant mais jusqu'à ou on va se plaindre ? La solution c'est de lutter pour avoir de grand champ et s'imposer aussi au niveau communautaire.

Si l'adoption de la culture de l'hévéa relève principalement du changement du statut social et économique des paysans, elle entraîne également des dysfonctionnements dans la gouvernance sociale. Son enjeu en termes de pouvoir et d'autonomie semble avoir érodé les défis économiques qui y sont intrinsèquement rattachés et qui fondent l'intérêt des paysans pour cette culture. Elle a réussi à positionner, dans le milieu socio-culturel, certains producteurs comme des leaders inconditionnels dans la prise de décision locale.

En plus ces points ci-dessus évoqués, il convient également de préciser que dans la quête du pouvoir social et économique par cette culture se superposent d'autres formes d'insécurité qu'il convient de décrire.

## **2.2. Les risques d'insécurité liés à l'adoption de l'hévéaculture en agriculture familiale**

Dans cette section nous analysons les risques d'insécurité induite par l'hévéaculture sur la structure foncière et sur la situation alimentaire dans un premier temps, et sur les relations socio-foncières dans un second temps.

### **2.2.1. De la dynamique des plantations hévéicoles à l'insécurité foncière et alimentaire**

L'expansion fulgurante de la culture de l'hévéa dans le sud-ouest ivoirien exerce une empreinte indélébile sur la disponibilité des terres pour l'agriculture de subsistance. Zone propice pour l'agriculture spéculative, l'adoption de l'hévéaculture en agriculture familiale, couplée aux cultures cacaoyères existantes a accéléré la transformation paysagère. Avec ses impacts sur les reliques forestières devenues extrêmement rares, il s'observe une nouvelle dynamique autour des terres autrefois qualifiées d'impropres pour les cultures vivrières. L'analyse des données relatives à

l'historique des plantations actuelles met en évidence une tendance générale du remplacement des plantations cacaoyères en des systèmes hévéicoles. À l'époque pionnière, période à laquelle l'hévéa n'avait pas encore connu un essor auprès des producteurs locaux, le système agricole à base de cacao a réussi à s'imposer grâce aux espaces dédiés à l'agriculture vivrière et aux apports numéraires générés après leur commercialisation. Ces antécédents économiques servaient à intégrer une main-d'œuvre agricole pour les défrichements nouveaux et pour l'extension continue des plantations arbustives. L'adoption de l'hévéa en agriculture familiale depuis les années 1990 a reposé sur ce même principe cultural et traduit aujourd'hui une raréfaction foncière pour l'agriculture vivrière d'autoconsommation. Pour preuve, les producteurs expriment un regret dans leurs attitudes parce qu'ils sont aujourd'hui témoin des risques d'insécurité foncière et alimentaire auxquels ils s'exposent en pratiquant la culture d'hévéa. Ce point de vue est clairement mis en évidence par ce producteur d'hévéa rencontré à Koréagui :

On a pris tous nos temps à faire cacao. Après, hévéa est venu, on s'est mis dedans sans se rendre compte qu'on s'exposait à des difficultés. Aujourd'hui, ce n'est pas quelqu'un qui va venir nous dire ce qu'on subit. Nous-même on est témoins du fait qu'il n'y a plus de terres pour manger. Donc nos pratiques sont en train de changer. Maintenant, c'est bas-fond qui nous donne à manger pourtant, si on vous explique notre histoire quarante ans avant, on ne s'intéressait pas à la culture du riz.

Ces propos traduisent, non seulement la transformation du paysage rural sous l'impulsion de la culture d'hévéa, mais aussi la pression qu'elle exerce sur les terres agricoles. Dans certains cas, cette agriculture extensive a entraîné la modification des habitudes alimentaires en passant de la dépendance des féculents (igname, manioc) à celles des cultures céréalières (riz, maïs). Déjà, lorsqu'on se réfère au relief du sud-ouest, il reste dominé par de nombreux vallons (bas-fond) autrefois jugés impropres à l'agriculture vivrière. L'autre raison du non-intérêt pour ces espaces hydromorphes réside dans le fait qu'ils soient considérés, dans l'opinion culturelle, comme des milieux impurs pouvant altérer la virilité de l'homme en le privant de descendance. En plus de ce facteur, il convient de noter que les cultures du cacao ou de l'hévéa ne prospèrent pas sur ces terres. Alors, à côté des plantations de cacao, l'expansion de l'hévéaculture sur les terres arables entraîne l'occupation des meilleures superficies agricoles et plonge l'agriculture vivrière dans un état de précarité. C'est d'ailleurs l'illustration que nous présente la vue du paysage de cette zone avec la présence remarquable d'importantes plantations d'hévéa.

Pour faire face à ces défis qui se posent dorénavant, en termes de stratégie, les espaces jugés impurs sont désormais prisés pour s'adonner à un système agricole nouveau ; système dans lequel les producteurs n'étaient pas impliqués au départ de leur investissement dans le secteur agricole. Il s'agit de la culture du riz qui apparaît pour certains comme une nécessité ; non seulement pour la transition agricole face à la rareté de la terre, mais aussi pour l'adaptation de leur mode de vie à un régime alimentaire nouveau en situation d'insécurité foncière pour l'agriculture vivrière de préférence. Cette transformation du régime alimentaire peut également s'expliquer par l'accès difficile aux terres occupées par l'hévéa pour pratiquer les cultures intercalaires comme cela pouvait se percevoir dans la filière cacao. C'est d'ailleurs ce point que ce producteur d'hévéa, rencontré à Gnititoigui, met en évidence lorsqu'il évoque que :

L'hévéa nous donne l'argent, c'est vrai mais c'est une culture piège. Je dis ça parce que ce n'est pas comme cacao ou on peut faire cultures associées dedans. L'argent qu'on gagne dedans, c'est pour acheter nourriture encore pour manger parce qu'on n'a plus de place pour faire igname et nos cultures maraichères.

En effet, au-delà de l'aspect lucratif de la culture d'hévéa, elle restreint les possibilités de produire des vivres en quantité suffisante pour assurer la subsistance du ménage. Elle est, de ce fait, un facteur de modification du régime alimentaire étant donné que les populations rurales dépendent plus largement de l'agriculture vivrière produite localement. D'ailleurs, l'aspect visuel des plantations d'hévéa fait montre d'une agriculture fortement densifiée qui laisse passer très peu de vent et de lumière. Cela laisse croire que les pratiques culturelles conventionnelles à ce type d'agriculture restent encore faiblement maîtrisées. Dans ces conditions, il devient difficile pour les cultures associées de prospérer dans ces espaces sombres. En tant que culture pérenne qui mobilise le sol sur plusieurs années, elle participe à l'amenuisement des terres, dont une potentielle source d'insécurité alimentaire.

Pour conclure, il faut retenir que l'intégration de l'hévéaculture dans le système agricole local a constitué une menace supplémentaire pour la sécurité alimentaire dans les zones sud-ouest ivoirienne, déjà fragilisée par les plantations cacaoyères dévoreuses d'espace. En plus, sous l'impulsion de la croissance démographique, la pression s'exacerbe de plus en plus sur la terre avec de nouvelles intentions d'occupation. Comme conséquence, l'agriculture vivrière reste désormais pratiquée sur de très petites superficies et parvient à couvrir que très partiellement les besoins d'autoconsommation des ménages agricoles.

Zone marquée par une forte migration, il n'est pas rare de constater une insécurité dans les rapports socio-fonciers entre l'autochtonie et les migrants dans le contexte actuel marqué par la saturation foncière, par l'importante demande d'occupation de terre et du non-respect des principes préalablement établis sur les modalités d'usage de la terre.

### **2.2.2. Dégradation des rapports socio-fonciers sous l'impulsion de l'hévéaculture**

L'histoire des plantations en zones forestières ivoiriennes est marquée par la pluralité des migrations. Dans les régions du sud-ouest particulièrement, les migrations ont été encouragées à travers un vaste programme d'aménagement du territoire initié par le gouvernement depuis les années 1969. Si dans ces phases migratoires, certains allogènes et allochtones ont pu bénéficier gracieusement des espaces aménagés pour exercer leur plein droit, d'autres par contre, se sont arrogés des droits de culture sur les terres agricoles à travers des relations de patronage ou de tutorat. Parallèlement, l'accès à la terre s'est fait autour d'un système d'arrangement local comme c'est le cas dans les localités de Poréagui, de Koréagui et de Gnititoigui. Ce système d'arrangement local d'accès à la terre portait sur la délégation de droit en faire-valoir indirect et la mise à disposition gratuite. Progressivement, la mise à disposition gratuite a intégré une composante marchande qualifiée par l'autochtonie, non pas comme une transaction de l'ensemble du faisceau de droits, mais, plutôt comme une purge du droit de culture. Il s'agit d'une délégation du droit d'usage à durée indéterminée, mais à composante monétaire qui ne délivre pas l'acquéreur du droit temporaire. Elle se définit comme un moyen pour permettre aux détenteurs coutumiers (autochtones) de percevoir une compensation financière sans céder la propriété définitivement. Ces différentes formes de délégation et de transfert de droit temporaire se consolident, généralement, dans des conventions informelles (accords verbaux, petits papiers accompagnés souvent du visa du chef de village).

Tenant compte de l'ancienneté des installations et du contexte historique ci-dessus décrit, l'adoption de la culture de l'hévéa par les migrants est perçue selon l'autochtonie comme une violation des accords initiaux, conclus au moment des installations. En effet, à l'étape pionnière, période des installations des migrants, la culture de l'hévéa n'était pas encore rentrée en vigueur

dans le système agricole local pour des demandes de terres exclusivement faites dans un contexte de pure production cacaoyère. L'adoption de l'hévéa en agriculture familiale par les migrants est alors un facteur de rupture de l'équilibre sociale qui entraîne parfois des sentiments de révolte comme on peut le percevoir dans la déclaration de ce propriétaire terrien rencontré à Koréagui dans les lignes suivantes :

Il y a des choses que les migrants ne peuvent pas cautionner chez eux, mais ils veulent le faire chez nous ici. Quand ils sont venus prendre la terre, ils nous ont dit que c'est pour faire cacao. Mais aujourd'hui quand tu te rends dans leur champ, ils ont tous fait de l'hévéa. Il y a même d'autres que tu ne trouveras plus un seul pied de cacao dans leur plantation. C'est un manque de considération et on n'est pas content de ça.

Ces propos font ressortir les risques de dissension sociale, pouvant, intrinsèquement dériver de ce système agricole nouveau et des attitudes opportunistes des migrants dans cette reconversion. D'ailleurs, ces situations malignes qui servent parfois de stratégie pour redresser l'économie cacaoyère, confrontée à des pertes de production dues au régime climatique aléatoire et à la pression parasitaire, ont dans certains cas, favorisé la dégradation des rapports socio-fonciers entre les différents acteurs. On peut percevoir cette incohérence dans les propos de ce propriétaire terrien rencontré à Koréagui lorsqu'il affirme que :

Les gens qu'on a installés sont très impolis ; surtout les Baoulés qui se considèrent ivoiriens. Ils n'ont aucune considération pour les Bakwé mais c'est parce que nous sommes généreux. J'ai installé deux Baoulés dans un campement proche de chez nous ici qui ont fait hévéa sans mon accord. Je les ai invités à la chefferie ici pour qu'ils viennent m'expliquer et tenter de trouver un accord, ils ne sont jamais venus. Un jour, il y a un qui m'a même menacé de me taper si je ne sors pas de son champ.

Dans cette même veine, ce propriétaire terrien originaire de Gnititoigui déclare que :

Moi, j'ai mon planteur qui ne m'adresse plus la parole depuis que je lui ai fait payer une amende pour son attitude que je n'ai pas appréciée du tout. Premièrement, il se retrouve à produire 12 hectares de ma forêt pour 5 hectares qu'il avait demandés. Et il ne s'est pas limité là, son cacao est mort et il a remplacé les pieds par hévéa sans demander mon avis.

L'adoption de la culture de l'hévéa dans le cycle agricole des paysans du sud-ouest et particulièrement ceux des localités de Koréagui, de Poréagui et de Gnititoigui s'accompagne d'une somme d'insécurité qui tend à affaiblir les relations intercommunautaires. Cette insécurité socio-foncière est la résultante du rapport de pouvoir exercé par l'autochtonie sur les migrants comme une tentative de régulation de la gouvernance locale. Cette dernière est d'ailleurs au centre de toute préoccupation des sociétés traditionnelles africaines et nécessite une implication rigoureuse des acteurs clés pour une gestion locale efficace, inclusive et durable.

Au regard de ce qui précède, il importe de retenir que dans les zones à forte migration, l'apparition de nouvelles cultures commerciales ne s'accompagne pas principalement d'avantage économique. Les effets néfastes qui en découlent, en termes d'insécurité, peuvent s'avérer aussi importants que son enjeu économique.

### 3. Discussion

Ce point de discussion s'articule autour de deux rubriques dont la première s'attarde sur les mesures d'adaptation face à la vulnérabilité climatique. Quant au second, il aborde les impacts de l'agriculture pérenne sur la sécurité alimentaire et foncière.

#### 3.1. L'hévéaculture, une alternative à la cacaoyère sous les contraintes climatiques

L'agriculture spéculative est très sensible au changement climatique. Le département de Méagui, autrefois capital de la production cacaoyère est aujourd'hui soumis à des événements écologiques moins favorables au développement de la filière, parmi lesquels, des contraintes climatiques dont les producteurs évoquent la sécheresse et la variabilité pluviométrique comme conditions contribuant à réduire extrêmement la production. Ces résultats confirment les constats faits par les auteurs tels que I. Niang (2009), et T. Caquet (2014) sur ces évolutions météorologiques qui, selon eux, participent à la modification des conditions de production. Il s'agit notamment du décalage du calendrier climatique en ce qui concerne la pluviométrie et des périodes de sécheresse plus marquées à des fréquences relativement longues. Sur la base de ces constats, K. M. Kouassi (2023a) en tire un corollaire avec l'action humaine sur la végétation. Pour cet auteur, ces événements climatiques aléatoires sont la résultante de la dégradation des forêts primaires par les producteurs eux-mêmes sous la poussée des plantations pérennes. En se référant au département de Méagui plus particulièrement, A. M. Tano (2012) estime à 2 millions d'hectares la forêt défrichée en 20 ans soit 80% de sa superficie totale. Ces aléas climatiques causés par l'action humaine sont une source d'insécurité dans la mesure où l'économie rurale des États africains reste étroitement dépendante de l'agriculture pluviale qui représente près de 93% des terres cultivées (B. Sultan et al., 2012).

Les facteurs qui aggravent les impacts socio-économiques du climat sont entre autres la croissance rapide des populations et l'accès réduit aux adaptations technologiques telles que la mécanisation, la fertilisation des sols et l'irrigation. L'alternative la plus évidente pour les populations directement touchées consiste donc au développement de stratégies locales d'adaptation. Dans le département de Méagui et plus particulièrement dans les localités de Koréagui, de Poréagui et de Gnititoigui, les mesures d'adaptation en vigueur sont l'adoption de l'hévéaculture ; une culture de rente alternative plus tolérante face aux variations pluviométriques à la différence de la cacaoyère. Cette nouvelle dynamique autour de l'hévéaculture au détriment de la cacaoyère montre que la variabilité climatique influence fortement les activités des populations agricoles. Parallèlement, l'intérêt pour l'hévéa s'interprète comme une réponse aux impacts des contraintes climatiques sur les systèmes de production à base de cacaoyer et apparaît comme une agriculture nouvelle et durable qui garantit la durabilité de la sécurité financière et alimentaire. D'ailleurs, plusieurs études évoquent que les difficultés liées aux aléas climatiques sont à la base d'une dynamique de la production agricole et par conséquent une stratégie de la sécurité économique et alimentaire (G. A. Gbetibouo, 2009 ; O. Mertz et al., 2009 ; B. Smit, 2002).

#### 3.2. Impacts de l'agriculture pérenne sur la sécurité alimentaire et foncière

La culture de l'hévéa a été adoptée comme agriculture familiale dans un contexte de forte dépendance, dans le sud-ouest, des plantations cacaoyères alors fragilisées par les variations climatiques. Même si l'hévéaculture a des retombées certaines sur l'économie du ménage agricole, elle comporte des risques potentiels ; notamment sur la sécurité foncière et alimentaire ainsi que sur la gouvernance foncière locale.

Concernant les risques sur la sécurité foncière et alimentaire, l'étude est parvenue aux résultats que la pression de l'hévéaculture sur les terres agricoles entraîne la saturation de la ressource productive. En conséquence, elle réduit les possibilités de produire le vivrier en quantité suffisante en entraînant une nouvelle dynamique autour des terres jugées impropres pour ce type d'agriculture. Ces résultats sont similaires à ceux de K. M. Kouassi et al., (2023) qui montrent que, les cultures pérennes et leur impact prolongé sur les terres agricoles dans la sous-préfecture de Gabiadji ont entraîné la redéfinition des terres consacrées à l'agriculture vivrière d'autoconsommation, en intensifiant l'insécurité alimentaire chez les ménages. On peut en tirer un corollaire avec le courant des économistes du développement (J. Madeley, 2002 ; Oxfam, 2010) qui pose que le développement intensif des cultures d'exportation au détriment de la production vivrière ne fait qu'aggraver la vulnérabilité alimentaire en compromettant la capacité des filières domestiques à assurer pleinement le rôle de l'autosuffisance alimentaire. En effet, face à l'évolution des marchés mondiaux des produits commerciaux, les producteurs se retrouvent confrontés à un problème crucial : faire le choix entre les cultures de rente pérenne, plus rentables économiquement et les cultures vivrières, essentielles pour assurer la sécurité alimentaire locale. En ce sens, A. A. Adaye et K. H. Konan (2020) mettent en évidence que l'emprise spatiale des cultures pérennes favorise la disparition de certaines cultures du paysage rural. En termes d'impact direct, on assiste à l'adoption d'un régime alimentaire nouveau (K. H. Konan et al., 2016). C'est le cas des communautés rurales de Koréagui, de Poréagui et de Gnititoigui autrefois dépendant, exclusivement, de féculents et qui ont dû intégrer, dans leur régime alimentaire, des aliments céréaliers.

La mission qui semble alors indéniable pour les politiques agricoles locales est de songer à l'instauration de plus d'équité dans les filières de production en soutenant à la fois les cultures d'exportations et vivrières. Cette politique de diversification est susceptible d'offrir une certaine résilience face aux contraintes du marché en répondant aux besoins alimentaires internes. Car, la survalorisation des cultures d'exportation peut entraîner une dépendance des marchés nationaux volatils tout en exposant le pays à des risques économiques certains.

Il est essentiel de promouvoir les technologies agricoles durables et les pratiques agricoles modernes pour permettre aux producteurs d'améliorer la qualité de leur production vivrière et d'augmenter leur rendement pour stimuler la sécurité alimentaire.

En ce qui concerne les risques sécuritaires émanant des rapports socio-fonciers, cette recherche a démontré que l'apparition de l'hévéa comme une culture nouvelle dans les systèmes cultureux des producteurs est un facteur qui entraîne la dégradation des rapports entre l'autochtonie et les migrants ayant acquis la terre dans des arrangements locaux et informels. Ces résultats confirment le point de vue de K. M. Kouassi (2023b) quand il démontre que l'absence de droits fonciers sécurisés est source de conflit lorsqu'on assiste à l'accroissement de l'agriculture de marché. Surtout, dans le contexte actuel marqué par une démographie à forte croissance. À l'analyse, on en déduit que l'absence de droit complet sur les terres obtenues dans les arrangements locaux est la cause principale de l'insécurité observée dans les rapports socio-fonciers. A. J.-P. Koutoua et al. (2017) ont d'ailleurs démontré que les points d'achoppement entre les migrants et autochtones sur la question de terre sont souvent dus au fait que les héritiers des migrants ont souvent enfreint les clauses du contrat en vendant à une autre personne. Dans la présente étude, les cas de dissension émanent certes du non-respect des accords préétablis par les parties au contrat, mais il s'agit plus particulièrement du non-respect des limites acquises conventionnellement ou de l'intégration de l'hévéaculture dans leur système agricole sans consultation préalable du détenteur de droit coutumier qu'est l'autochtone. Ces modes de délégation de droit informel aux migrants

sont aussi à l'origine des conflits au Burkina Faso comme l'indique Q. Gausset (2008). La formalisation cohérente des droits s'avère alors indispensable pour clarifier le type de droit détenu par le migrant et éventuellement les types de cultures autorisées pour maintenir une paix durable entre les autochtones et les migrants.

Au terme de ce qui précède, on retient que la nouvelle dynamique de l'hévéaculture dans le sud-ouest ivoirien s'accompagne d'une somme d'insécurité. En effet, en plus de compromettre les chances d'atteindre la sécurité alimentaire pour un milieu dépendant plus largement des produits de terroir, cette culture participe à la détérioration des rapports intercommunautaires. Ces remarques nous permettent de confirmer le point de vue des praticiens et économistes du développement selon lequel, l'intérêt pour les cultures pérennes accentue les risques d'insécurité (H. Abdelhakim et al., 2015).

## Conclusion

L'objectif de cet article était d'explorer en profondeur la dualité complexe entre le potentiel économique que présente l'hévéaculture et les risques d'insécurité qui y sont intrinsèquement liés. Dans une démarche de recherche qualitative à visée compréhensive, l'étude a privilégié les entretiens semi-directifs, des observations et des données secondaires dans la phase de collecte de données. Les résultats mettent en évidence que l'expansion de la filière hévéicole dans le sud-ouest, capitale du cacao, s'est faite suite à la constatation de la variabilité climatique. En effet, compte tenu de la vulnérabilité de la cacaoyère face à la variabilité pluviométrique et à la sécheresse de longue durée, la culture de l'hévéa est apparue aux paysans des localités de Koréagui, de Poréagui et de Gnititoigui comme une culture innovante plus tolérante aux contraintes climatiques suscitées. Elle est intervenue dans leurs systèmes de production non seulement comme une culture d'adaptation, mais surtout comme une stratégie paysanne de diversification de revenus et d'orientation vers une culture durable aux revenus constant et régulier.

Si cette culture permet aux producteurs d'améliorer leurs conditions économiques, autrefois aléatoires avec la cacaoyère, elle s'accompagne tout de même d'une forte somme d'insécurité. À l'insécurité foncière et alimentaire induite par la culture d'hévéa se superposent d'autres formes d'insécurité dans les relations socio-communautaires. Elle a entraîné par exemple la dégradation des rapports socio-fonciers parfois entre migrants et autochtones. Ces dissensions sociales émanant des rapports socio-fonciers sont parfois causées par le non-respect des limites acquises par les migrants durant les arrangements locaux où l'intégration de l'hévéaculture dans leur système agricole sans consultation préalable du propriétaire terrien.

À l'analyse, on retient que l'apparition de nouvelles cultures dans les systèmes culturels dans les zones à forte migration se présente comme des sources potentielles de conflits, surtout, lorsque les arrangements locaux d'accès au foncier agricole entre les migrants et les autochtones sont faits par des conventions informelles.

## Bibliographie

ABDELHAKIM Hammoudi et al., 2015, «Sécurité alimentaire dans les pays en développement : quelle contribution des filières d'exportation?», *Revue d'économie politique*, Vol.4, N°125, pp. 601-631.

AKMEL Meless Simon, 2016, Enjeux socio-économique et contraintes liés à l'hévéaculture en pays djukru dans la région de Dabou (Côte d'Ivoire). *European Scientific Journal* December, vol.12, No.35, pp. 431-450, DOI: <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n35p431>.

CAQUET Thierry, 2014, «Des systèmes innovants face au changement climatique», INRA EFPA/MP ACCAF, *Science & Impact*, APCA-ADEME, Paris, France.

COLIN Jean-Philippe et BIGNEBAT Céline, 2010, «Le marché des contrats agraires en basse Côte d'Ivoire», Rapport du projet appuis à l'élaboration des politiques foncières, AFD, foncier et développement.

GAUSSET Quentin, 2008, «L'aspect foncier dans les conflits entre autochtones et migrants au Sud-ouest du Burkina Faso», Edition Karthala, *politique africaine*, N° 112, pp. 52-66, URL : [www.cairn.info/revue.politique-afrique-2008-4-page-52](http://www.cairn.info/revue.politique-afrique-2008-4-page-52).

GBETIBOUO Glwadys Aymone, 2009, *Understanding farmer's perceptions and Adaptations to Climate Change and variability: The case of the Limpopo Basin*, South Africa, IFPRI Discussion Paper.

ADAYE Akoua Assunta et KONAN Kouamé Hyacinthe, 2020, «Mutation agricole et sécurité alimentaire à Tioniaradougou au nord de la Côte d'Ivoire», In *Dynamique spatiale et développement*, Revue semestrielle du laboratoire d'études des dynamiques urbaines et régionales, pp. 44-61.

KONAN Kouamé Hyacinthe et al., 2016, «Les défis de l'approvisionnement de la ville de Korhogo en produits vivriers», *Le Journal des Sciences Sociales*, n° spécial, Variations Subsahariennes, pp 47-62.

KOUASSI Koffi Moïse, 2023a, «Menace pour la durabilité du cacao ivoirien: la boucle de Méagui à l'épreuve d'une pression anthropique et d'un système agricole alternatif», *European Scientific Journal*, Vol. 9, n° 9, pp. 48-67, DOI : <https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n19p48>.

KOUASSI Koffi Moïse, 2023b, «Les jeux d'acteurs locaux dans le processus de sécurisation foncière: de la revendication des droits acquis par les migrants au nom de l'autochtonie à Djahakro (sud-est Côte d'Ivoire)», *Revue NZASSA*, N° 13, pp. 163-175.

KOUASSI Koffi Moïse et al., 2023, «Problématique de la sécurité alimentaire sous l'impulsion des systèmes agricoles pérennes dévoreurs d'espace dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire», *Akofena*, varia n° 10, Vol.1, pp. 103-116, DOI : <https://doi.org/10.48734/akofena.n010v1.09.2023>.

KOUTOUA Amon Jean-Pierre et al., 2017, «La gestion du foncier au centre des conflits entre autochtones et migrants à Abouabou au sud-est de la Côte d'Ivoire», *Journal africain de communication scientifique et technologique*, N°49, pp. 6477-6488.

MADELEY John, 2002, «Le commerce de la faim: la sécurité alimentaire sacrifiée sur l'autel du libre-échange», Éditions Écosociété.

MERTZ Ole et al., 2009, «Farmer's perceptions of climate change and agricultural adaptation strategies in rural Sahel», *Environmental Management*, N°43, pp. 8-16, DOI: [10.1007/s00267-008-9197-0](https://doi.org/10.1007/s00267-008-9197-0)

NIANG Isabelle, 2009, «Le changement climatique et ses impacts: les prévisions au niveau mondial», in: IEPF (eds.), *Adaptation au changement climatique. Liaison Énergie-Francophonie*, No.85, pp. 13-19.

N'GUETTA Manouan Jean Marcel et al., 2023, «Sécurité alimentaire dans un contexte de dynamique de l'hévéaculture dans le département de Méagui», *Collection recherches & regards d'Afrique*, Vol.2, pp. 318-337.

Oxfam, 2010, *Privés de terre, privés d'avenir*, Oxfam.

RUF François, 2012, «L'adoption de l'hévéa en Côte d'Ivoire. Prix, mimétisme, changement écologique et social», *Économie rurale*, pp. 103-124, DOI: <https://doi.org/10.4000/economierurale.3527>.

RUF François et SCHROTH Götz, 2013, *Cultures pérennes tropicales: enjeux économiques et écologique de la diversification*, Éditions Quæ, Versailles Cedex, France.

SMIT Barry et Skinner Mark, 2002, "Adaptations options in agriculture to climate change: A typology. Mitigation and Adaptation", *Strategies for Global Change*, N°7, pp. 85-114.

SULTAN Benjamin et al., 2012, «La question de la vulnérabilité et de l'adaptation de l'agriculture sahélienne au climat au sein du programme AMMA», *La Météorologie*, Spécial AMMA, pp. 64-72.

TANO Assi Maxime, 2012, «Crise cacaoyère et stratégie des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au sud-ouest ivoirien», Thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail.